

Conditions Générales de Ventes

Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles AT Psy Paris Ile de France consent au client, qui l'accepte, une formation issue de l'offre proposée sur son site internet.

Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site Internet à la rubrique <u>« Contact ».</u>

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site Internet <u>www.at-psy-paris.fr</u>. porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir droit à aucune indemnité au profit du Client.

Ces CGV concernent toutes les formations présentielles ou en distanciel. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux d'AT Psy Paris Ile de France, ou dans des locaux loués par AT Psy Paris Ile de France.

Modalités d'inscription

La demande d'inscription à une formation doit être faite par le Client par l'un des moyens suivants :

- Une inscription sur notre Site Internet;
- L'envoi d'un email indiquant la demande d'inscription et contenant les coordonnées du Client (nom, prénom, fonction, adresse, raison sociale le cas échéant), l'intitulé de la formation et les dates s'y rapportant.

Toute commande est ferme et définitive.

Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé au Client dans les 72 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription. Une convention de formation sera ensuite adressée dans les meilleurs délais. Le Client devra retourner un exemplaire de la convention de formation, signée, à AT Psy Paris Ile de France.

L'accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. AT Psy Paris Ile de France s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.



AT PSY Paris - 45 Rue du Rocher 75008 Paris - Tél : 06 82 67 62 57 – <u>contact@at-psy-paris.fr</u> - <u>www-at-psy-paris.fr</u> SIRET : 829 022 235 00024 RCS Paris – SAS au capital de 10 000€



AT Psy Paris Ile de France limite le nombre de participants à une quinzaine de personnes environ sauf cas particuliers. AT psy Paris se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimum requis de participants n'est pas atteint (défini pour chaque type d'action). AT psy Paris met néanmoins tout en œuvre pour maintenir les formations même avec un faible nombre de participants.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 7 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, AT Psy Paris Ile de France peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la formation, AT Psy Paris Ile de France adresse au Client l'attestation de fin de formation. Ce délai peut être porté à 2 mois, lorsque l'attestation implique la mention d'une évaluation écrite à rendre par le participant dans un délai défini.

Modalités de Formation

AT Psy Paris Ile de France est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Les durées des formations sont précisées sur le site Internet et sur les documents de communication d'AT Psy Paris Ile de France.

Les participants des formations réalisées par AT Psy Paris Ile de France sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'école.

Lorsque la formation se déroule hors des locaux d'AT Psy Paris Ile de France, les participants sont tenus de respecter, en sus, le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

AT Psy Paris Ile de France se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

AT Psy Paris Ile de France ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constatés dans la documentation remise au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique et non comme un manuel pratique ou un document officiel. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la formation et n'engagent en aucun cas AT Psy Paris Ile de France quant à leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin qu'AT Psy Paris Ile de France n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la documentation postérieurement à la formation.

L'ensemble de nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'un contact préalable avec le secrétariat pour envisager les aménagements et les délais nécessaires.





Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis en euros net de taxes.

Les prix des formations sont indiqués sur le site, les supports de communication d'AT Psy Paris Ile de France et sur le bulletin d'inscription.

Nos prix n'incluent pas les forfaits repas et pauses.

La facture est adressée au client en même temps que la convention de formation.

Les factures sont payables à réception, en 4 fois ou selon l'échéancier convenu, sans escompte, par chèque ou virement. Un échéancier mensuel peut néanmoins être accordé aux clients qui en feront la demande sans frais supplémentaires, sous réserve d'un accord de l'équipe pédagogique.

Tout retard de paiement par rapport à aux échéances entraînera de plein droit :

- Des intérêts de retard de paiement au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal,
- L'exigibilité immédiate des factures non échues.

Par ailleurs, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout règlement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. AT Psy Paris Ile de France se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans que cela puisse donner lieu à dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur.

En cas de paiement effectué par un Opérateur de compétences (OPCO), il appartient au client :

- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend.
- L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription.
- En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement être facturée au client.

En cas de non règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Toute formation commencée est considérée comme due dans son intégralité.

Convention de formation ou contrat de formation professionnelle

Pour chaque formation dispensée par AT Psy Paris Ile de France, une convention ou un contrat est adressé au client. Celle-ci doit être retournée signée dans les 8 jours ouvrés qui suivent la date d'envoi.



AT PSY Paris - 45 Rue du Rocher 75008 Paris - Tél : 06 82 67 62 57 – <u>contact@at-psy-paris.fr</u> - <u>www-at-psy-paris.fr</u> - <u>sire to 10 000€</u>

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 562 13 75 auprès de la Préfecture de la Région Ile-de-France Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat



Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone (confirmée par écrit) ou par mail.

- Annulation plus de 30 jours francs avant la date de démarrage de l'action, le stagiaire s'engage à verser à AT Psy Paris Ile de France, à titre de dédommagement, 20% du prix total de la formation.
- Annulation entre 30 jours et 5 jours francs avant la date de démarrage de l'action, le stagiaire s'engage à verser à AT Psy Paris IIe de France, à titre de dédommagement, 50% du prix total de la formation.
- Annulation moins de 5 jours francs avant la date de démarrage de l'action, le stagiaire s'engage à verser à AT Psy Paris Ile de France, à titre de dédommagement, 100% du prix total de la formation.

Annulation d'une formation

AT Psy Paris Ile de France se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter toute formation ou séminaire, notamment lorsque le nombre de participants est jugé inapproprié. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. En cas d'annulation, AT Psy Paris Ile de France n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.

AT Psy Paris Ile de France se réserve le droit de remplacer un formateur absent par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

Lorsque le report de la formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, AT Psy Paris Ile de France procède au remboursement de la totalité du prix, éventuellement remisé, de la Formation à l'exclusion de tout autre coût.

AT Psy Paris Ile de France peut être contraint d'annuler une formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel de l'Organisme de Formation peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

Propriété intellectuelle et droits d'auteur

Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la Formation sont la propriété de AT Psy Paris Ile de France. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de AT Psy Paris Ile de France.

L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation et préalable de AT Psy Paris Ile de France sous peine de poursuites judiciaires.



AT PSY Paris - 45 Rue du Rocher 75008 Paris - Tél : 06 82 67 62 57 - <u>contact@at-psy-paris.fr</u> - <u>www-at-psy-paris.fr</u> - <u>sire to 10 000€</u>

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 562 13 75 auprès de la Préfecture de la Région Ile-de-France Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat



Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à AT Psy Paris Ile de France en cédant ou en communiquant ces documents.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'AGECIF.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : AT Psy Paris 45 rue du Rocher 75008 Paris ou par voie électronique à : contact@at-psy-paris.fr. En particulier, AT Psy Paris conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation

Droit applicable — Attribution de compétence

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Dans le cadre d'un litige, le plaignant devra adresser une réclamation écrite au signataire du présent contrat pour tenter de résoudre ce différend. Dans le cas de plainte d'un stagiaire envers l'école ou un formateur, l'Equipe Pédagogique étudie la situation et fournit une réponse à l'intéressé. En cas d'échec d'une médiation interne les stagiaires peuvent adresser une plainte aux commissions éthiques de l'IFAT ou de la FF2P.

Si le plaignant n'a pas obtenu satisfaction ou si la réclamation n'a pas reçu de réponse dans un délai de deux mois. il peut alors s'adresser au médiateur de la consommation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, AT Psy Paris a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION.

En cas de litige, le stagiaire pourra déposer sa réclamation sur le site : http://cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à :

CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION 27, avenue de la Libération 42400 SAINT-CHAMOND.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé suite à la médiation, le plaignant pourra utiliser les voies de recours de droit commun et saisir le tribunal compétent.

Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

